

SECURITE – SANTE – HYGIENE - ENVIRONNEMENT

F1 - Appliquer les dispositions relatives à la protection individuelle et à l'hygiène corporelle

Public cible : Parcours CFC (Article 32), Encadrement, Exploitation.

Prérequis : Connaissance des techniques de base du métier,
Avoir suivi le module B1 pour les parcours Article 32.

Durée : 2 jours

Objectifs de la formation :

Dans le cadre de leur activité, être capable d'organiser et de mettre en application les règles à respecter en matière de sécurité et d'hygiène en milieu professionnel.

Être sensibilisé à la santé et la sécurité au travail dans le domaine de la propreté.

Validation de la formation et Certificat:

Pour les parcours article 32, une évaluation de fin de module valide l'acquis des compétences.

Une attestation de suivi de module de formation de l'École Genevoise de la Propreté sera remise aux personnes qui auront assisté à la totalité du module.

CONTENU DU MODULE

- **La réglementation**
- **Les moyens de protection individuels et collectifs**
- **La prévention des risques**
- **Mesures et documents nécessaires pour assurer la sécurité des travailleurs et des personnes présentes par type de situation.**
(Entretien, fin de chantier, travail en hauteur, intervention voie publique)
- **Les risques usuels**
 - Chute,
 - Glissement,
 - Manipulation de produit,
 - Reconditionnement,
 - Risque électrique,
 - Postures.

➤ **Les signalisations et équipements de 1ère urgence**

- Avertissement,
- obligation,
- Secours,
- Interdiction.

➤ **Le port de charge**

➤ **Les règles d'hygiène personnelle**

➤ **Le lavage des mains**

➤ **La tenue de travail**

➤ **Premiers secours**

- Observer,
- Protéger,
- Alerter,
- Secourir.

➤ **Plan d'évacuation**

Compétences visées :

- ✓ Analyser les problématiques chantier,
- ✓ Maîtriser les règles en matière d'hygiène et de sécurité requise aux situations.
- ✓ Mettre en œuvre les prescriptions HSE.

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Apports théoriques, mise en situation professionnelle et retours d'expériences.

Méthode pédagogique active et participative.

INSCRIPTION

Demande d'inscription à adresser à l'Ecole Genevoise de la Propreté soit :

- par courrier à l'Ecole Genevoise de la Propreté, Rampe du Pont-Rouge 4 – 1213 Petit-Lancy
- par email : info@ecoledelaproprete.ch
- par fax au 022.300.69.83
- online : www.ecoledelaproprete.ch

Groupe de 12 participants maximum.